

OPINIONS

On a quand même détruit le théâtre Inja !

dimanche, décembre 19, 2010

Joumana Chahal Tadmoury

À la suite à la démolition, il y a peu, du théâtre Inja, et connaissant votre attachement à la sauvegarde du patrimoine libanais, nous nous adressons de nouveau à vous, Monsieur le Ministre de la Culture, pour essayer de comprendre l'incompréhensible.

Étant donné l'engagement que vous connaissez de notre association pour cette cause, et dans la logique des bons rapports que nous avons eus avec vous lors de notre rencontre à Paris, nous nous permettons de vous adresser cette lettre ouverte. Nous sommes conscients du rôle que vous avez joué dans ce dossier épineux, et nous suivons de près toutes les démarches que vous avez entreprises auprès des autorités concernées, et tous les efforts, restés vains, que vous aviez déployés, et vous en remercions.

Hélas ! À l'aube du dimanche 12 décembre, quelle ne fut notre surprise de constater avec beaucoup d'amertume que du fameux théâtre Inja pour lequel nous nous battons tous, depuis des années, il ne reste qu'une banale carte postale au fond d'un tiroir et le souvenir d'un passé révolu rempli de gloire et de culture. Cette culture que nous essayons, mais en vain, de rétablir dans un pays qui se targue d'avoir inventé l'alphabet.

Abasourdis par la nouvelle, nous nous sommes demandés ce que nous devons faire face à une telle injustice.

Rappel des faits :

- Dans un communiqué de presse paru dans L'Orient-Le Jour du 6 octobre, intitulé « Wardy dément les rumeurs : les façades de Dar el-Opéra et de l'hôtel Royal à Tripoli seront restaurées à l'identique », vous démentiez l'autorisation de démolir et vous mettiez en cause les accusations que certains vous avaient adressées, promettant la restauration à l'identique des façades.

- Lors de notre rencontre à Paris le 5 novembre dernier, vous nous aviez affirmé avoir sollicité les organismes concernés et les autorités locales sans succès et pour cette raison vous nous aviez promis de mettre à disposition de ce projet un début de fonds que nous nous étions engagés à alimenter. Nous vous avons alors remis une demande de délai pour la levée des fonds nécessaires pour le rachat de ces bâtiments en vue de leur réhabilitation. Dans ledit dossier, outre le délai, nous vous demandions de nous aider à trouver un accord avec le propriétaire en vue de son expropriation, et de nommer un audit qui décidera de la suite à donner à cette réhabilitation. Depuis, notre association travaille d'arrache-pied pour mettre en place un certain nombre de mesures pour trouver les fonds requis.

- Nous vous avons adressé deux lettres de confirmation, réitérant notre souhait de coopérer avec vous pour préserver ce bâtiment, la dernière date du 26 novembre 2010.

- En préparation de notre réunion/débat du 15 décembre, qui s'est tenue à Paris à la mairie du XVe arrondissement, j'ai appelé votre ministère qui m'a informée de l'urgence d'agir, sans autre détail sur l'imminence de la démolition.

- À Tripoli, plusieurs organismes et associations, ainsi que la société civile, avaient manifesté leur désaccord face à la démolition de ce bâtiment cher aux Tripolitains, et qui, rappelons-le, outre sa valeur intrinsèque, se trouve au milieu du quartier historique de la ville. Un monument d'une grande valeur architecturale, Monsieur le Ministre, est souvent attaché à notre vie même ; il nous rappelle la puissance d'une époque passée, il nous étonne, il nous intéresse par sa signification artistique et historique, par l'opulence et la magnificence qu'il exprime. Il fait partie de notre existence. C'est l'orgueil de toute une population qu'il soit conservé et bien tenu.

Et dire qu'aujourd'hui, on démolit le beau, l'authentique, le précieux et on construit l'insignifiant et le laid.

Monsieur le Ministre,

depuis plusieurs années, le Liban tout entier subit une série de destructions qui lui ôtent son âme, et l'ambiance pittoresque qui le caractérisait. À en croire la presse libanaise que nous suivons de près, tous les jours des hommes et des femmes manifestent leur désaccord avec ces pratiques irrémédiables. La restauration, la réhabilitation et la mise en valeur, comme cela se fait dans beaucoup de pays civilisés, sont la meilleure façon de nous permettre de retrouver notre identité et notre cher Liban.

C'est un devoir moral, et non seulement une convenance pratique, de sauvegarder les

œuvres d'art, de pourvoir à leur restauration et à leur conservation. Le respect des valeurs spirituelles qu'elles représentent est le moyen le plus efficace d'éduquer le peuple, au contraire, leur abandon, constitue une sorte de reniement de ce que nous ont légué nos ancêtres.

Malgré le bon souvenir que nous avons gardé de notre rencontre à Paris, nous nous voyons forcés de vous adresser cette lettre car nous ne comprenons pas l'injustice qui nous poursuit encore une fois. Au nom de quoi cet édifice, ô combien précieux, a été réduit à néant ? Qu'est-ce qui justifie que l'on sacrifie notre passé, et ce qu'il engendre comme souvenir ? Que reste-t-il de notre passé, de notre pays, qui n'ait pas été détruit ? Quelle empreinte laisserons-nous à nos enfants d'un pays plusieurs fois millénaire au passé riche en histoire dont presque plus rien ne subsiste ? Que leur dirons-nous ? Que dira-t-on aux générations futures ?

Autant de questions qui sans cesse nous harcèlent. Pourquoi n'a-t-on pas le droit, comme tous les autres peuples, à une identité, notre identité libanaise dont nous sommes si fiers ? Pourquoi n'existe-t-il pas au Liban une loi interdisant que l'on touche aux monuments classés même s'ils appartiennent à des individus ? Qu'attend-on pour la proposer ?

Nous restons, cependant, fermes dans notre détermination à préserver ce qui est encore possible et souhaitons, avec le soutien de votre département, essayer de poursuivre le travail déjà entamé. À cette fin, nous organisons incessamment, à Paris, un colloque autour du patrimoine libanais, auquel vous êtes cordialement invité - avec un comité de fonds de dotation ainsi qu'une étude visant à répertorier les sites à préserver.

Enfin, et en tant que fondatrice d'une association française pour la sauvegarde du patrimoine, je vous conjure de faire cesser ces catastrophes culturelles que nous subissons tous sans jamais pouvoir les arrêter.

En attendant des réponses à nos interpellations et en espérant vous voir réagir à notre appel

Joumana Chahal Tadmoury

Présidente de l'Association pour la sauvegarde du patrimoine de Tripoli